Ville d'Ussel

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

ARRETE MUNICIPAL n° A20230725-380

Service	Pôle Aménagement
Type	Délégation de fonction

Matière	5.4	Institutions et vie politique – délégation de fonctions
Objet	**Délégation de fonction d'officier d'état civil à un conseiller municipal**	
Date	**Samedi 5 août 2023 à 15 h 00**	
Lieu	Mairie d'Ussel	

Le Maire d'Ussel,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122-18 qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à des membres du conseil municipal,
- Vu le tableau des membres du conseil municipal,

Arrête,

Article 1 : **Madame Nicole BERTHON,** Conseillère Municipale Déléguée de la Commune d'USSEL, est déléguée pour exercer, sous notre surveillance et notre responsabilité, en notre lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions d'Officier de l'Etat Civil pour **le mariage de Monsieur Olivier, Jean-François AUDY et Madame Audrey, Vanessa CHAPPE, qui doit avoir lieu le samedi 5 août 2023 à 15 h 00.**

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame la Sous-Préfète d'Ussel,
- Monsieur le Procureur de la République
- Madame Nicole BERTHON.

Fait à Ussel, le 25 juillet 2023.

Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

MAIRIE D'USSEL (Corrèze) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Christophe ARFEUILLERE

Accusé de réception en préfecture
019-211927504-20230725-A20230725-380-AR
Date de télétransmission : 25/07/2023
Date de réception préfecture : 25/07/2023
Date de mise en ligne : 25/07/2023